

## Informations sociales

### Besoin d'aide pour gérer votre budget ?



La mairie a signé une convention avec le service « **Point Conseil Budget** » géré par l'UDAF des Deux-Sèvres.

C'est un service gratuit labellisé par l'Etat, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés.

Le point budget conseil propose un soutien confidentiel et personnalisé à toute personne, quels que soient son âge, sa situation professionnelle ou son niveau de ressources, dès que les premiers signes de difficultés financières apparaissent ou en prévention de celles-ci.

Les demandes de renseignement ou les prises de rendez-vous peuvent se faire :

- Par téléphone : 05.17.87.01.70 du lundi au vendredi
- Par mail : pcb@udaf79.asso.fr

## Élections 2022 : Inscription listes électorales

Pour voter à l'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022 ainsi qu'aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022, il faut obligatoirement être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Vous avez jusqu'au 2 mars 2022 pour vous inscrire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour une inscription en mairie ou par courrier.



5 avril	Repas annuel du club de l'âge d'Or	Salle polyvalente
10 et 24 avril	Elections présidentielles	Bureaux de vote
30 Avril	Marché en Live	Parc du Champ de Foire
8 mai	Commémoration armistice	Monument aux morts
15 mai	Vide grenier de Jog Fors	Parc du Champ de Foire
20 mai	Mini concours de belote du club de l'Age d'Or	Salle polyvalente
26 mai	Tournoi de Sixte de l'OSC	Stade municipal
27 mai	Concours de Pétanque des Pétanqués	Stade municipal
28 mai	Tournoi jeunes de l'AFP	Stade municipal



# Le MABOUL

Votre lettre d'information

N°1 – Février 2022

## FORS, une passion à partager...



Nous avons décidé, afin de rester en contact plus régulier avec vous, de vous adresser cette lettre vous informant de nos activités. Elle sera suivie d'autres à un rythme régulier mais pas abusif.

Rassurez-vous, nous n'avons rien à vendre, mais simplement vous dire qu'à FORS il y a une actualité, des événements, des animations que nous vous proposons de partager.

On ne naît pas citoyen on le devient a-t-on coutume de dire. Pour cela il faut se former, s'informer mais aussi, et c'est notre devoir, être informé. En retour nous espérons, par une participation active, que vous allez vous approprier votre commune pour en faire avec nous un lieu de vie idéal.

Est-ce de la folie que de rêver cela ? Ou bien être complètement "maboule" pour parodier le nom du seigneur de Fors François Maboul qui nous a inspiré le titre de cette lettre.

Alain CANTEAU, Maire de FORS

## Sommaire

Le mot du Maire

Le maire vous répond

Informations sociales :  
- Point conseil budget

Élections 2022 :  
Inscriptions sur les listes électorales

Agenda



## Le maire vous répond

*Pour rejoindre le bus de transport scolaire stationné place de la Chaume aux Sanguinières, nos enfants doivent emprunter à pied la route du Chiron ou il n'y a ni trottoir ni éclairage notamment dans le virage. Nous trouvons cela très dangereux surtout que les véhicules roulent souvent à une allure excessive. Prévoyez-vous d'y faire quelque chose à plus ou moins long terme ?*

JC, GG et TG

Le problème de sécurité du fait de la vitesse des véhicules est récurrent. Le dicton "les gens roulent vite devant chez moi et moi je roule vite devant chez les autres" est hélas une triste vérité. Il est regrettable que les incivilités routières nous conduisent à imaginer avec plus ou moins de bonheur des entraves à la circulation un peu partout dans les rues. Celles-ci, souvent laides, sont de plus d'un coût exorbitant pour les finances communales.

Prochainement les routes de Niort, de Chizé et la route des Sanguinières à Fors vont être dotées de tels aménagements de nature à réduire la vitesse. C'est très certainement plus de 200 000 € qui vont être nécessaires pour réaliser ces différentes opérations.

En ce qui concerne la route du Chiron aux Sanguinières elle n'est pas, à l'instar de beaucoup de rue de la commune, équipée de trottoirs. Cependant elle possède sur la gauche dans le sens Fors-Niort un accotement stabilisé qui dans les toutes prochaines semaines va subir un ravalement afin d'y réaliser un vrai chemin piétonnier sécurisé qui sera de nature aussi à freiner la vitesse des véhicules.

*L'environnement de notre village s'améliore d'année en année mais force est de constater que les bacs à fleurs restent vides ou parsemés d'herbes folles. Doit-on supprimer purement et simplement les bacs à fleurs voir les massifs qui restent désespérément vides comme dans la rue de la Poste par exemple. La commune renonce-t-elle au fleurissement ou a-t-elle un projet en la matière ?*

JR, PM et CM

Non la commune ne renonce pas au fleurissement et aux espaces verts, mais nous devons le faire en cohérence avec la loi Labbé relative à l'interdiction des pesticides et à la gestion de l'eau. Cette loi a pour conséquence d'être très consommatrice en main d'œuvre et nous devons adapter nos ambitions à nos moyens.

Les massifs de la rue de la Poste font l'objet d'une négociation avec SEOLIS qui les a utilisés pour l'alimentation électrique des maisons situées derrière l'ancienne poste. La pose de la fibre retarde aussi le chantier mais les massifs vont bientôt retrouver leur vocation initiale.

Au printemps prochain le fleurissement va reprendre un peu partout dans les jardinières et un véritable plan d'aménagement paysager va être mis en œuvre avec des végétaux moins hydrophages\*. La route de Saint-Symphorien aux Sanguinières sera la première à en bénéficier, la route de Niort et le rond-point de la pharmacie suivront.

Parallèlement la plantation d'arbres fruitiers continue dans le cadre de l'opération verger dispersé.

Enfin dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg une deuxième tranche de travaux est prévue avec un vaste plan d'aménagement paysager dans le parc des ruines du château avec un théâtre de verdure et l'aménagement de toute la rue de la Mairie. Ce chantier a été confié à l'Atelier de l'Empreinte paysagiste concepteur à La Rochelle.

\* Consommateurs d'eau

*Pourquoi les élèves de grande section de l'école maternelle n'ont-ils pas accès aux mêmes activités que les élèves de grande section maternelle côté école élémentaire ? C'est dommage les activités sont très intéressantes pour le développement des enfants.*

*Quelles sont les activités proposées aux enfants depuis la rentrée ? N'y a-t-il pas une augmentation des jeux libres au détriment des activités proposées l'an passé ?*

*Est-il prévu de revoir les horaires d'accueil de la garderie ? »*

SS, RR et AF

Pour rappel la loi du 8 juillet 2013 prône le retour à la semaine de 4 jours 1/2 soit 9 demi-journées de 3h30 impliquant une sortie d'école à 15h40 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Des temps d'activités périscolaires se sont donc ajoutés à l'emploi du temps des enfants, leur permettant de finir à 16h20. Ces activités initiatiques et très diversifiées sont entièrement prises en charge par la commune pour un montant de 48 324 € par année scolaire.

Le planning des TAP change après chaque période de vacances, ainsi toutes les classes élémentaires ont une initiation à une activité. Les activités proposées sont : poterie, arts plastiques, handball, roller, théâtre, jeux de société, danse, bibliothèque, judo, sensibilisation à l'environnement, multi-sports. Nous sommes très conscients que malgré tout, des enfants restent en jeux libres sur certaines périodes mais il est difficile de recruter des intervenants sur un temps court (1 heure).

Les maternelles ont essentiellement une activité bibliothèque et des activités manuelles. Le protocole sanitaire en vigueur nous impose de ne pas brasser les groupes classes et d'éviter au maximum que les élèves se croisent. Cette situation implique que les élèves de GS de maternelle ne peuvent rejoindre les élèves de GS d'élémentaire et par conséquent ne font pas les mêmes activités. Nous espérons que le protocole sanitaire évoluera à la rentrée des vacances et nous permettra une organisation plus optimale.

Les enfants sont accueillis à la garderie de 7h15 à 18h30 et jusqu'à 12h30 le mercredi. Il n'a pas été envisagé pour l'instant de faire évoluer ces horaires.